



FOIRE AUX QUESTIONS :

« Dieu soumet-il à la tentation ? »

Nombreux sont les fidèles à être scandalisés par cette nouvelle traduction du « Notre Père ». N'est-elle pas blasphématoire ? « Que nul, quand il est tenté, ne dise : “Ma tentation vient de Dieu”. Car Dieu ne peut être tenté de faire le mal et ne tente personne » (Jc 1, 13).

Comment peut-on justifier pareille formulation ? 3 explications ont été proposées pour éviter tout blasphème.

1 – Si l'on traduit le mot « *peirasmós* » qu'on trouve en Mt 6, 13 par *épreuve*, nous demandons à notre Père du ciel qu'Il veuille bien ne pas nous envoyer d'épreuve : « Père, s'il est possible, que le calice de l'épreuve s'éloigne de nous ; mais, si telle n'est pas ta volonté, délivre-nous du Malin, du mal de la révolte contre toi ! »

Malheureusement, il semble bien que *peirasmós* veuille dire plus qu'une simple « épreuve ».

2 – Si le mot « *peirasmós* » signifie bel et bien tentation de pécher, il est évident que ce n'est pas Dieu qui nous envoie la tentation, puisque « chacun est tenté par sa propre convoitise » (Jc 1, 14). Mais Dieu, qui régit le ciel et la terre, à qui les démons eux-mêmes sont soumis, peut faire en sorte qu'il ne permette pas à Satan de nous conduire dans une situation critique de tentation, comme l'Esprit a poussé Jésus au désert pour qu'il y soit tenté (Mt 4, 1).

Lorsque la Bible dit de Dieu qu'« Il a endurci le cœur du Pharaon » (Ex 4, 21 ; 7, 3, 10, 1 ; 14, 4), elle ne nie pas la responsabilité du Pharaon : c'est lui qui a endurci son cœur. Mais la Bible rappelle aussi la causalité universelle et mystérieuse de Dieu. « Maître du temps et de l'Histoire », Il a permis cet endurcissement pour une raison qui apparaît plus tard : la libération spectaculaire de son peuple.

De même, lorsque Dieu permet que nous soyons tentés – et nous savons qu'« Il ne permettra jamais que nous le soyons au-delà de nos forces » (1 Co 10, 13) – c'est finalement pour notre bien. C'est pourquoi, tout au début de son épître, saint Jacques nous dit de prendre de bon cœur toutes les épreuves (*peirasmós*) par lesquelles nous devons passer, car, bien éprouvée, notre foi produit alors la constance et cette constance nous mène à la perfection (Jc 1, 2-4).

Il n'empêche que, conscients de notre fragilité, nous demandons humblement au Seigneur d'être préservés de ces tentations.

3 – Dans le livre *A l'écoute de Notre Père* (Editions de Paris, 1975), Jean Carmignac propose une solution intéressante, qui rappelle que le texte grec du Notre Père est la transcription d'une prière que Jésus a dite en hébreu et que, dans les langues sémitiques, il existe une forme verbale dite *factitive* qui permet d'employer un seul mot pour dire que quelqu'un « fait tomber », « fait entrer » etc. Il n'est pas impossible que Jésus ait employé cette forme verbale accompagnée d'une négation. Ce qui donne : « Ne nous fais pas entrer » ou mieux encore : « Fais que nous n'entrions pas ! »

J. Carmignac propose de traduire : « Fais que nous n'entrions pas dans la tentation », c'est-à-dire « fais que nous ne consentions pas à la tentation ». C'est revenir finalement à la bonne vieille formule de jadis : « Ne nous laissez pas succomber à la tentation ».

Dans son livre Jean Carmignac cite de nombreux exégètes, catholiques ou protestants, qui souhaitent vivement qu'on ne fasse plus dire aux fidèles : « Ne nous soumet pas à la tentation » Cette traduction (proposée par un anonyme protestant en 1922) évoque beaucoup trop l'image d'un Dieu qui « fait subir » la tentation.

Père Pierre Descouvemont